

## **Déclaration de non-discrimination du SNAP et du FDIPIR relativement au formulaire de demande conjointe**

Conformément aux lois fédérales sur les droits civils et aux règlements et politiques sur les droits civils du Département américain de l'Agriculture (USDA), il est interdit à l'USDA, à ses agences, bureaux et employés, ainsi qu'aux institutions participant aux programmes de l'USDA ou les administrant, de pratiquer une discrimination fondée sur la race, la couleur, l'origine nationale, le sexe (y compris l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle), la croyance religieuse, le handicap, l'âge, les convictions politiques, ou les représailles pour une activité antérieure en matière de droits civils dans tout programme ou activité mené ou financé par l'USDA. Les programmes qui reçoivent une aide financière fédérale du Département américain de la santé et des services sociaux (HHS), tels que l'Assistance temporaire aux familles nécessiteuses (TANF), et les programmes directement gérés par le HHS sont également interdits de discrimination en vertu des lois fédérales sur les droits civils et des règlements du HHS.

Les personnes handicapées qui ont besoin de moyens de communication alternatifs pour obtenir des informations sur les programmes (par exemple, le braille, les gros caractères, les cassettes audio, la langue des signes américaine) doivent contacter l'agence (étatique ou locale) auprès de laquelle elles ont déposé leur demande de prestations. Les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de la parole peuvent contacter l'USDA par l'intermédiaire du Service de relais fédéral au (800) 877-8339. En outre, les informations sur les programmes peuvent être disponibles dans d'autres langues que l'anglais.

### **PLAINTES RELATIVES AUX DROITS CIVILS IMPLIQUANT DES PROGRAMMES DE L'USDA**

L'USDA fournit une aide financière fédérale pour de nombreux programmes de sécurité alimentaire et de lutte contre la faim, tels que le Programme d'aide nutritionnelle supplémentaire (SNAP), le Programme de distribution alimentaire dans les réserves indiennes (FDPIR) et d'autres programmes. Pour déposer une plainte pour discrimination liée aux programmes, remplissez le Formulaire de plainte pour discrimination liée au programme, (AD-3027) que vous trouverez en ligne à l'adresse suivante : <https://www.fns.usda.gov/sites/default/files/resource-files/ad3027-french.pdf> et dans tout bureau de l'USDA ou écrivez une lettre adressée à l'USDA et fournissez dans cette lettre toutes les informations demandées dans le formulaire. Pour demander une copie du formulaire de plainte, appelez le (866) 632-9992. Envoyez votre formulaire ou votre lettre dûment rempli à l'USDA par :

1. **courrier** : Service de l'alimentation et de la nutrition, USDA  
1320 Braddock Place, Room 334, Alexandria, VA 22314; or
2. **fax** : (833) 256-1665 ou (202) 690-7442 ; ou
3. **téléphone** : (833) 620-1071 ; ou
4. **e-mail** : [FNSCIVILRIGHTSCOMPLAINTS@usda.gov](mailto:FNSCIVILRIGHTSCOMPLAINTS@usda.gov).

Pour toute autre information concernant le SNAP, les personnes doivent contacter le numéro d'assistance téléphonique du SNAP de l'USDA au (800) 221-5689, qui est également en espagnol, ou appeler les numéros d'information/d'assistance téléphonique des États (cliquez sur le lien pour obtenir une liste des numéros d'assistance téléphonique par État), disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://www.fns.usda.gov/snap/state-directory>.

### **PLAINTES RELATIVES AUX DROITS CIVILS IMPLIQUANT DES PROGRAMMES DU HHS**

Le HHS fournit une aide financière fédérale à de nombreux programmes visant à améliorer la santé et le bien-être, notamment TANF, Head Start, le Programme d'aide énergétique pour les ménages à faible revenu (LIHEAP), etc. Si vous pensez avoir été victime de discrimination en raison de votre race, de votre couleur, de votre origine nationale, de votre handicap, de votre âge, de votre sexe (y compris la grossesse, l'orientation sexuelle et l'identité de genre) ou de votre religion dans le cadre de programmes ou d'activités que le HHS gère directement ou auxquels il fournit une aide financière fédérale, vous pouvez déposer une plainte auprès du Bureau des droits civils (OCR) pour vous-même ou pour quelqu'un d'autre.

Pour déposer une plainte pour discrimination pour vous-même ou pour quelqu'un d'autre concernant un programme recevant une aide financière fédérale par l'intermédiaire du HHS, remplissez le formulaire en ligne sur le portail des plaintes de l'OCR à l'adresse suivante : <https://ocrportal.hhs.gov/ocr/>. Vous pouvez également contacter l'OCR par courrier à l'adresse suivante : Centralized Case Management Operations, U.S. Department of Health and Human Services, 200 Independence Avenue, S.W., Room 509F HHH Bldg, Washington, D.C. 20201 ; Fax : (202) 619-3818 ; ou e-mail : [OCRmail@hhs.gov](mailto:OCRmail@hhs.gov). Pour un traitement plus rapide, nous vous encourageons à utiliser le portail en ligne de l'OCR pour déposer vos plaintes plutôt que de les envoyer par courrier. Les personnes qui ont besoin d'aide pour déposer une plainte relative aux droits civils peuvent envoyer un e-mail à l'OCR à l'adresse suivante : [OCRMail@hhs.gov](mailto:OCRMail@hhs.gov) ou appeler gratuitement l'OCR au 1-800-368-1019, TDD 1-800-537-7697. Pour les personnes sourdes, malentendantes ou ayant des difficultés d'élocution, veuillez composer le 7-1-1 pour accéder aux services de relais de télécommunications. Nous fournissons également des formats alternatifs (tels que le braille et les gros caractères), des aides auxiliaires et des services d'assistance linguistique gratuits pour le dépôt d'une plainte.

Cette institution est un fournisseur d'égalité des chances.